

29 juin 2010

10.361

Question du groupe PopVertsSol**Concernant l'avenir de Job Service et l'amendement du Grand Conseil du 27 avril 2010****Job Service c'est quoi?**

En chiffres, Job Service, c'est, pour l'année 2009:

- 681 nouvelles inscriptions de jeunes à la recherche d'une insertion professionnelle;
- 480 offres d'emploi, 374 placements;
- 50 jeunes au Village d'artisans pour des stages d'une durée moyenne de 3 mois;
- un réseau de plus de 300 entreprises qui offrent des emplois, places de formation, stages, possibilités d'évaluation, etc.;
- une association qui peut compter sur plus de 110 membres dont la plupart sont des entreprises.

Job Service, c'est également la gestion et le développement de projets novateurs tels que:

- la gestion de placements dans l'économie privée dans le cadre du projet cantonal d'insertion professionnelle de personnes de moins de 30 ans appelé "projet jeunes";
- son engagement comme acteur central du projet Speranza visant à placer des jeunes aux parcours précaires dans des entreprises du canton;
- le projet "stagiaires en transition" de Coop pour des jeunes en difficultés dans le canton de Neuchâtel. Celui-ci se réalise en collaboration avec le service des formations post-obligatoires (SFPO) et le CPLN; Job Service en assure la direction et la gestion;
- un partenariat avec l'office neuchâtelois de l'assurance invalidité (OAI), qui mandate Job Service pour des prestations ciblées afin d'évaluer les jeunes en situation d'entreprise et de les *coacher* dans leurs démarches de recherche de formation ou d'emploi;
- un partenariat avec le service des migrations (l'office social de l'asile) pour des jeunes bénéficiant d'un permis F et dans une situation d'insertion professionnelle;
- des collaborations serrées avec les trois villes du canton dans la réalisation de plusieurs projets importants: le Village d'artisans en ville de Neuchâtel depuis 2004, la création d'un Village d'artisans à La Chaux-de-Fonds et de Jardins coopératifs en ville du Locle dès janvier 2011;
- ajoutons à cela l'engagement de l'association Job Service en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes dans la création d'une entreprise d'insertion par l'économie (Fruct'osez) qui a vu le jour en juin de cette année.

En résumé, Job Service est un laboratoire de l'insertion professionnelle des jeunes soutenu depuis plus de 20 ans par les autorités cantonales et communales et de nombreuses entreprises neuchâteloises.

Le Conseil d'Etat veut-il la mort de Job Service?

Les subventions fédérale et cantonale octroyées à Job Service ont passé d'un montant de 705.000 francs en 2009 à une subvention unique et cantonale de 145.000 francs en 2010. Afin de tenter de compenser au moins partiellement cette réduction drastique de ses ressources financières, Job Service a, comme on l'a vu plus haut, multiplié les partenariats et les collaborations. Des démarches sont encore en cours auprès de l'Office fédéral de la formation et des technologies (OFFT), en collaboration avec le SFPO, afin de proposer des prestations expérimentées par Job Service au niveau de l'accompagnement de jeunes en entreprises comme concept novateur de la formation professionnelle. Malgré ces multiples efforts, la situation est aujourd'hui telle que la fondation va devoir se résoudre à licencier plus de la moitié de son personnel.

C'est pour éviter d'en arriver à cette extrémité que le Grand Conseil a décidé, lors de sa session des 27 et 28 avril 2010, d'amender les comptes 2009 de manière à permettre à Job Service de franchir ce mauvais cap dans l'attente des réformes annoncées dans le secteur de l'insertion dans le canton de Neuchâtel.

Faisant fi de ce vote et des prises de positions très claires des différents intervenants au débat, le Conseil d'Etat a récemment fait savoir à Job Service qu'il ne pensait pas libérer le montant de 250.000 francs à sa disposition!

Dès lors, nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

– quand le Conseil d'Etat pense-t-il libérer le montant de 250.000 francs?

– pense-t-il appliquer les décisions du Grand Conseil et entend-il les signaux politiques qui lui sont envoyés?

Si rien n'est fait dans les tout prochains jours, Job Service devra procéder à 4 ou 5 licenciements (ce qui représente la moitié du personnel) et compromettra naturellement la réalisation d'objectifs prometteurs actuellement en cours de même que son existence.

Signataires: D. de la Reussille, C. Dupraz, M. Ebel, C. Maeder-Milz, D. Ziegler, J.-J. Aubert, D. Angst, J.-C. Pedroli, P. Erard, D. Schürch, P.-A. Thiébaud, V. Leimgruber, L. Debrot, F. Konrad, T. Perret et T. Bregnard.